



## Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale

155 rue de Charonne 75011 Paris

☎ : 01 75 00 16 59

### COTISATION INDIVIDUELLE AU SNEMG POUR 2024

**La photocopie de ce formulaire rempli et le numéro de chèque versé  
Peuvent servir de reçu pour la déclaration fiscale.**

Merci de saisir (ou d'écrire très lisiblement) vos coordonnées. <i>Tous les champs sont obligatoires.</i>		
Nom		<input type="checkbox"/> Maître de stage des Universités passé, présent ou futur <input type="checkbox"/> Attaché d'enseignement <input type="checkbox"/> Chargé d'enseignement <input type="checkbox"/> Chef de Clinique <input type="checkbox"/> Maître de Conférences <input type="checkbox"/> Professeur Associé ou Titulaire
Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Email		
Fax		
Collège		

Pour adhérer au SNEMG, il faut être enseignant de médecine générale : généraliste en exercice et maître de stage, attaché d'enseignement, chef de clinique, chargé de cours ou enseignant associé ou titulaire de médecine générale.

COTISATION = 60 euros

J'adhère pour l'année 2024 au SNEMG.

J'adresse ma cotisation par chèque à l'ordre du SNEMG.

Je renvoie ce bulletin rempli avec mon chèque de cotisation au SNEMG.

**cachet professionnel**

**Signature :**